



**Traitement de l'ordre du jour  
Séance du Conseil communal  
du mardi 19 mars 2013  
Saint-Cergue – La Cure  
Législature 2011 – 2016**

le 19 mars 2013, à 20h00

## 1. Préavis N° 02/2013

Demande d'adoption du programme d'investissement régional (PIR).

### LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- D'adopter le préavis municipal 02/2013 relatif au Programme d'investissement régional (PIR)
- D'accepter le système de validation et de financement des investissements régionaux pour une période de 4 années de 2014 à 2017
- D'assurer jusqu'à leur aboutissement chacun des projets décidé par le Conseil intercommunal entre la date d'entrée en force du PIR jusqu'à la fin 2017
- De prendre les impôts sur les gains immobiliers et droits de mutation de l'année en cours pour la facture finale, par exemple impôts 2014 pour le décompte 2014
- De financer la contribution de notre Commune par la trésorerie
- D'amortir cet objet durant 10 ans

Par : 39 voix pour  
0 voix contre  
0 abstention

## 2. Préavis N° 01/2013

Demande de crédit de CHF 87'000.00 pour la rénovation du réseau d'eaux usées des Pralies.

### LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation du réseau d'eaux usées au Pralies
- D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 87'000.00
- De financer ce montant par la trésorerie courante
- D'amortir l'investissement en une fois, par un prélèvement sur le fond de réserve affectée 9280.35 et si le solde est insuffisant, via le compte de réserve pour investissements / amortissement futurs relatif à la vente de DDP 9282.01

Par : 39 voix pour  
0 voix contre  
0 abstention

## 3. Préavis N° 05/2013

Demande de crédit de CHF 183'000.00 pour le remplacement d'un tronçon de conduite d'eau potable à l'Avant-Poste à La Cure.

### LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement d'un tronçon de conduite d'eau potable à l'Avant-Poste
- D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 183'000.00

- De financer ce montant par la trésorerie courante
- D'amortir l'investissement en une fois, par un prélèvement sur le fond de réserve affectée 9280.20

▪ Par : **39 voix pour**  
 0 voix contre  
 0 abstention

#### 4. Préavis N° 03/2013

Demande de crédit de CHF 67'000.00 destinée à l'assainissement de deux gouffres pollués par les déchets, subventionnée à la hauteur de 80%, soit un solde à la charge de la Commune de CHF 16'147.55.

#### LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement de deux gouffres pollués par des déchets
- D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 67'000.00
- De financer ce montant de la manière suivante :  
 CHF 50'852.45 par la subvention cantonale  
 CHF 16'147.55 par la trésorerie courante
- D'amortir l'investissement en une fois

▪ Par : **39 voix pour**  
 0 voix contre  
 0 abstention

#### 5. Préavis N° 04/2013

Demande d'adoption d'un nouveau règlement communal sur la protection des arbres.

#### LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- D'adopter le Règlement communal sur la protection des arbres tel que présenté
- De prendre acte des déterminations de la Municipalité sur l'observation déposé au cours de l'enquête publique
- De charger la municipalité de soumettre au Département de la sécurité et de l'environnement le règlement pour approbation et de fixer son entrée en vigueur dès celle-ci

▪ Par : **39 voix pour**  
 0 voix contre  
 0 abstention

#### 6. Nomination d'une commission SDIS Régional

Sont élus à la commission SDIS Régional des finances, au 1<sup>er</sup> tour :

- Daniel Velluz  
 - Gabriel Galibourg  
 - Gilles Däscher

par applaudissements